

Pour publication immédiate

Communiqué de presse

La famille Soucy annonce un don exceptionnel de 2 millions pour une cause lui tenant à cœur!

M. Christian Mercier
Président

Drummondville, le 2 septembre 2021. - La Famille Soucy a profité de l'évènement virtuel de la Fondation Sainte-Croix/Heriot, qui s'est déroulé le 18 août dernier, pour annoncer un don exceptionnel de 2 millions pour l'amélioration des soins et des services de santé de la communauté et pour assurer la pérennité de la Fondation.

M. Sylvain Touchette
Vice-président

M^e Jean Côté
Trésorier

Depuis 15 ans, la famille Soucy soutient étroitement la Fondation Sainte-Croix/Heriot, car l'amélioration des soins et des services de santé lui tient grandement à cœur. En effectuant un don exceptionnel de 2 millions échelonné sur 10 ans, la famille Soucy démontre sa confiance à l'égard de la Fondation Sainte-Croix/Heriot et toute l'importance qu'elle accorde aux soins et services de santé de sa communauté.

M. René Lamothe
Secrétaire

M. Yves Carignan
D^{re} Joyaube Chapdelaine
D^{re} Myriam Corriveau

M. Dave Fillion
M. Frédéric Fulham
M. Gerry Gagnon
Mme Magalie Houle
M. Brian Illick
M. Robert Pelletier
Mme Stéphanie Rioux
**Administrateurs et
administratrices**

« Dès 2007, par l'entremise de la Classique Soucy, nous avons établi des liens étroits avec la Fondation Sainte-Croix/Heriot. Depuis, nous réitérons notre appui chaque année tant cette organisation fait un travail indispensable en matière d'amélioration des soins et des services de santé de notre communauté. C'est pourquoi, la famille Soucy est fière de s'engager pour un montant de 2 millions pour les 10 prochaines années », a fait savoir M. Gilles Soucy, fondateur et président de Soucy.

Mme Chareyne Lupien
Directrice générale

D'une part, la famille Soucy accorde son soutien financier à la Classique Soucy/UV Assurance pour les 10 prochaines éditions. D'autre part, une contribution financière est effectuée au *Fonds pérennité* de la Fondation Sainte-Croix/Heriot, assurant ainsi les meilleurs soins de santé aux générations futures. À cet égard, M. Gilles Soucy espère que sa contribution au *Fonds pérennité* incitera d'autres donateurs à faire preuve de vision pour l'avenir des soins et des services de santé de la communauté.

La Fondation Sainte-Croix/Heriot remercie sincèrement la famille Soucy pour sa grande générosité et lui assure que ce don exceptionnel de 2 millions sera judicieusement investi dans les installations de santé de la MRC de Drummond, qu'il s'agisse de bien desservir la population actuelle ou celle de demain. « La famille Soucy se préoccupe depuis de nombreuses années de l'offre locale des soins de santé. Elle agit maintenant pour en garantir l'accès pour le futur », estime M. Christian Mercier, président de la Fondation Sainte-Croix/Heriot.

Photo : M. Jasmin Villeneuve, chef de l'exploitation; M. Gilles Soucy, président; Mme Chantal Soucy, administratrice.

-30-

Renseignements : Chareyne Lupien, directrice générale (819 478-6467)

Source : Danièle Caron, directrice des communications